

**Fiche de poste**  
**Professeur(e) d'EDUCATION  
MUSICALE**

<b>Missions</b>	Il s'agit d'effectuer un ou plusieurs remplacement(s) de professeur(s) d'Education musicale dans un ou plusieurs établissement(s) de l'enseignement secondaire public (lycée professionnel ou polyvalent) de l'académie de Paris pour une durée déterminée. Les professeurs et les personnels d'éducation concourent à la mission première de l'Ecole qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils préparent et font partager à ce titre les valeurs de de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination. Les personnels ont un devoir de stricte neutralité politique et religieuse.
<b>Activités principales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les obligations de service exigibles des agents contractuels pour exercer des fonctions d'enseignement sont les mêmes que celles définies pour les agents titulaires exerçant les dites fonctions</li> <li>- Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage ou d'enseignement dans le cadre des programmes nationaux.</li> <li>- Transmettre des connaissances disciplinaires.</li> <li>- Concevoir et mettre en œuvre des modalités d'évaluation des acquis des élèves.</li> <li>- Assurer un suivi personnalisé des élèves en lien avec les familles, et participer à leur projet d'orientation.</li> <li>- Contribuer au fonctionnement de l'établissement et au travail d'équipe.</li> <li>- Faire acquérir des compétences incluant des capacités, des aptitudes et des savoir-faire.</li> </ul>
<b>Compétences spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement.</li> <li>- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique (programmes).</li> <li>- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.</li> <li>- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.</li> <li>- Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves.</li> </ul>
<b>Savoirs et savoirs faire particuliers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maitriser les compétences premières d'un chef de chœur (voix et direction) ; la formation vocale du professeur est incontournable</li> <li>- Etre en capacité de s'accompagner avec un instrument polyphonique (piano ou guitare)</li> <li>- Maitriser les fondamentaux de culture musicale liés aux œuvres patrimoniales, issues des corpus de musique savante et populaire</li> <li>- Maitriser quelques usages du numérique (Word, PPT, lecture de fichiers sons et vidéos)</li> </ul>
<b>Diplôme requis</b>	BAC + 3 Minimum dans le domaine de l'éducation musicale.
<b>Pour candidater</b>	<p>Veillez déposer votre dossier de candidature selon la procédure suivante : CV, lettre de motivation et diplômes au format pdf. à déposer sur l'application Acloé :</p> <p><b><a href="https://bv.ac-paris.fr/acloe/do/candidat">https://bv.ac-paris.fr/acloe/do/candidat</a></b></p> <p><b>Consultez tous les programmes sur : <a href="http://eduscol.education.fr">eduscol.education.fr</a></b></p>